

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE  
CCAS DE VERLINGHEM

**Extrait du registre aux délibérations du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Président, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze mars deux mil vingt-trois.

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Membres présents :** M. Thierry BONTE – M. Bruno POLLEZ – Mme Dominique QUINART – Mme France DECLERCK – Mme Nathalie MASSON – Mme Christiane MEURILLON – M. Jean-Paul COCQUEEL – Mme Isabelle VERGER – Mme Anne-Sophie LIAGRE – M. Philippe MAZELIE – Mme Thérèse DUPONT.

**Absents excusés :** M. Christophe GAQUIERE (pouvoir à Monsieur Bruno POLLEZ) – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie MASSON.

**N° 2023-07 - Objet : Voyage des aînés du 4 septembre 2023.**

Rapporteur : Monsieur le Président.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le CCAS organise chaque année un voyage destiné aux aînés de la commune âgés de 66 ans et plus (au 31 décembre de l'année). Celui-ci aura lieu le 4 septembre 2023.

Monsieur le Président propose de retenir la proposition « Avesnois Gourmand » des Voyages CATTEAU, avenue des Marronniers à Pérenchies, dans les conditions suivantes :

100 à 109 personnes	76,00 €
110 à 119 personnes	75,00 €
120 à 129 personnes	74,00 €

Monsieur le Président propose de permettre aux conjoints des aînés qui ne remplissent pas les conditions d'âge de participer au voyage moyennant une participation financière fixée à 75,00 €.

Par ailleurs, Monsieur le Président propose d'inviter les conjoints des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS moyennant une participation fixée à 75,00 €.

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve la proposition des Voyages CATTEAU, avenue des Marronniers à Pérenchies, pour l'organisation du voyage des aînés du 4 septembre 2023 dans les conditions suivantes :**

<b>Avesnois Gourmand</b>	<b>100 à 109 personnes</b>	<b>76,00 €</b>
	<b>110 à 119 personnes</b>	<b>75,00 €</b>
	<b>120 à 129 personnes</b>	<b>74,00 €</b>

- **Approuve la proposition de permettre aux conjoints des aînés qui ne remplissent pas les conditions d'âge de participer au voyage moyennant une participation financière fixée à 75,00 €.**



- Approuve la proposition de permettre aux conjoints des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS de participer au voyage moyennant une participation financière fixée à 75,00 €.

La secrétaire de séance,  
 Nathalie MASSON.

Ainsi fait et délibéré  
 Pour extrait conforme  
 Le Président,  
 Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Président  
 compte tenu de la transmission en  
 Préfecture le 30.03.2023  
 et la publication le 01.04.2023  
 Le Président, Thierry BONTE.



Personnes	Montant
100 à 109 personnes	75,00 €
110 à 119 personnes	75,00 €
120 à 129 personnes	75,00 €

Approuve la proposition de permettre aux conjoints des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS de participer au voyage moyennant une participation financière fixée à 75,00 €.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem CCAS  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CCAS_2023_07
Objet :	Voyage des aînés 4 septembre 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-23 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-265906115-20230323-CCAS_2023_07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier :	text/xml	859 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : ccas_del_2023_07.pdf Nom métier : 99_DE-059-265906115-20230323-CCAS_2023_07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110.6 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 mars 2023 à 16h25min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 mars 2023 à 16h40min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2023 à 16h54min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 mars 2023 à 16h55min01s	Reçu par le MI le 2023-03-31